# Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code:

Nom de la substance: Red Line® High Performance Motor Oil

Red Line® SAE 0W20 High Performance Motor Oil Autres moyens d'identification:

Red Line® SAE 0W30 High Performance Motor Oil Red Line® SAE 0W40 High Performance Motor Oil Red Line® SAE 5W20 High Performance Motor Oil Red Line® SAE 5W30 High Performance Motor Oil Red Line® SAE 5W40 High Performance Motor Oil Red Line® SAE 5W50 High Performance Motor Oil Red Line® SAE 10W30 High Performance Motor Oil Red Line® SAE 10W40 High Performance Motor Oil Red Line® SAE 10W50 High Performance Motor Oil Red Line® SAE 10W60 High Performance Motor Oil Red Line® SAE 15W50 High Performance Motor Oil Red Line® SAE 20W50 High Performance Motor Oil

828863 Numéro d'enregistrement REACH: Sans objet Date d'émission: 26-sept.-2022

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées: Huile de moteur

Utilisations déconseillées: D'autres utilisations ne sont pas recommandés à moins qu'une

évaluation démontre expositions potentielles seront contrôlés

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur: RED LINE SYNTHETIC OIL

6100 Egret Court

Benicia, CA 94510, États-Unis

1-707-745-6100 Informations techniques:

URL: www.Phillips66.com/SDS Informations sur les FDS:

Téléphone: +1-800-762-0942

Courrier électronique : SDS@P66.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC Global: +1 703 527 3887 CHEMTREC France: +(33)-975181407 CHEMTREC Suisse: 0800 564 402 Centre antipoison: +33 (0)1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP (CE n° 1272/2008) :

Aucun danger classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Aucun danger classé

828863 - Red Line® High Performance Motor Oil Page 1/12

Date de révision: 26-sept.-2022

Date de publication précédente : 26-sept.-2022 Statut: FINALE Date d'émission: 26-sept.-2022 Statut : FINALE

-----

Page 2/12

EUH208 - Contient (tris(branched-alkyl) borate). Peut produire une réaction allergique

### 2.3. Autres dangers

Ne remplit pas les critères des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistantes et très bioaccumulables (vPvB).

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Substance	Concentration <sup>1</sup>	EINECS	N° d'enr. REACH
1-Dodécène, homopolymère, hydrogéné	<34.9	500-183-1	
68037-01-4			
Alkylated phenol (Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters) 125643-61-0	<2.49	406-040-9	
Zinc alkyldithiophosphate 84605-29-8	<2.49	283-392-8	
tris(branched-alkyl) borate Proprietary	<0.24		

Substance	Classification <sup>2</sup>	M-Factor/ATE/SCL
1-Dodécène, homopolymère, hydrogéné 68037-01-4	Asp. Tox. 1, H304	
Alkylated phenol (Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters) 125643-61-0	Aquatic Chronic 4, H413	
Zinc alkyldithiophosphate 84605-29-8	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411	Skin Irrit. 2; H315: C>6.25% Eye Dam. 1; H318: C>12.5% Eye Irrit. 2; H319: C=10-12.5%
tris(branched-alkyl) borate Proprietary	Skin Sens. 1B, H317	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage massique sauf si le composant est un gaz. Les concentrations des gaz sont exprimées en pourcentage volumique. Voir Section 11 pour plus d'informations.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

Contact oculaire: En cas d'apparition d'irritation ou de rougeurs après une exposition, rincer les yeux à l'eau propre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Contact cutané:** Enlever les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyer les zones affectées en les lavant abondamment à l'eau et au savon doux ou à l'aide d'un nettoyant à main sans eau. En cas d'apparition et de persistance d'une irritation ou de rougeurs, consulter un médecin.

**Inhalation :** Ne nécessite normalement pas de premiers soins. Si des difficultés respiratoires apparaissent, éloigner la victime de la source d'exposition et la transporter à l'air frais dans une position permettant une respiration confortable. Consulter immédiatement un médecin.

**Ingestion:** Premiers secours généralement inutiles ; cependant, en cas d'ingestion et d'apparition de symptômes, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de brouillards ou de vapeurs d'huile générés à température élevée peut provoquer une irritation respiratoire. L'ingestion accidentelle peut provoquer une irritation mineure de l'appareil digestif, des nausées et des diarrhées. En cas de contact prolongé ou répété, peut dessécherla peau et entraîner une irritation. Date d'émission: 26-sept.-2022 Statut : FINALE

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes au médecin:** L'inhalation aiguë de quantités importantes de matière imbibée d'huile peut produire une pneumonie d'aspiration grave. Les patients qui inhalent ces huiles doivent être surveillés pour déceler le développement de séquelles à long terme. Il est peu probable que l'exposition par inhalation aux brouillards d'huile en dessous des limites d'exposition sur le lieu de travail en vigueur entraîne des anomalies pulmonaires.

Page 3/12

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Un agent chimique sec, du dioxyde de carbone, de la mousse ou de l'eau pulvérisée sont recommandés. L'eau et la mousse peuvent provoquer la formation d'écume sur les matières chauffées au-dessus de 100 °C (212 °F). Le dioxyde de carbone peut chasser l'oxygène. Prendre toutes précautions en cas d'utilisation de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Éviter l'utilisation simultanée de mousse et d'eau sur la même surface, l'eau détruisant la mousse.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion inhabituels : Cette matière peut brûler mais ne s'enflamme pas facilement. Si le récipient n'est pas correctement refroidi, il peut s'éventrer à la chaleur de l'incendie.

**Produits dangereux résultant de la combustion :** La combustion peut produire des produits de combustion incomplète, notamment de la fumée et du monoxyde de carbone. Des oxydes de soufre, d'azote ou de phosphore peuvent également se former.

### 5.3. Toute action de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Pour les incendies au-delà du stade initial, le personnel d'intervention d'urgence doit porter des vêtements protecteurs à proximité immédiate du danger. Si le danger chimique potentiel est inconnu, porter un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés. De plus, porter d'autres équipements de protection adaptés aux conditions (voir Section 8). Isoler la zone de danger et en interdire l'accès à tout personnel superflu et non protégé. Endiguer le déversement ou la dispersion si cela peut être fait sans danger. Éloigner les récipients intacts des environs immédiats du danger si cela peut être fait sans risque. L'eau pulvérisée peut servir à minimiser ou disperser les vapeurs et à protéger le personnel. Refroidir tout équipement exposé à l'incendie par de l'eau si cela peut être fait sans danger. Éviter de disperser un liquide en combustion avec l'eau de refroidissement.

Voir en Section 9 les Propriétés inflammables, y compris le Point d'éclair et les Limites d'inflammabilité (d'explosivité)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Cette matière peut brûler mais ne s'enflamme pas facilement. Tenir toutes les sources d'ignition à l'écart du déversement ou de la dispersion. Rester en amont du vent et à distance de tout déversement ou dispersion de matière. Éviter tout contact direct avec la matière. En cas de déversement important, prévenir les personnes en aval du vent du déversement ou de la dispersion de matière, isoler les environs immédiats du danger et interdire l'accès à tout personnel non autorisé. Porter un équipement de protection adapté, y compris une protection respiratoire, le cas échéant (voir Section 8). Voir les Sections 2 et 7 pour plus d'information sur les dangers et les mesures de précaution.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et contenir le déversement ou la dispersion si cela peut être fait sans danger. Empêcher la matière déversée de pénétrer les égouts, les gouttières, tout autre système de drainage non autorisé et les cours d'eau. Utiliser l'eau parcimonieusement pour minimiser la contamination de l'environnement et réduire les exigences d'élimination. En cas de déversement sur l'eau, avertir les autorités correspondantes et prévenir le transport de tout danger.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Avertir les autorités pertinentes conformément à toutes les réglementations en vigueur. Il est recommandé de nettoyer immédiatement tout déversement. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupération ou élimination ultérieure. Absorber le déversement avec une matière inerte, par exemple du sable ou de la vermiculite, et le placer dans un récipient adapté pour élimination. En cas de déversement sur de l'eau, éliminer par des méthodes appropriées (par exemple par écrémage, barrières de rétention ou absorbants). En cas de contamination du sol, prélever le sol contaminé pour

Page 4/12 Date d'émission: 26-sept.-2022 Statut: FINALE

décontamination ou élimination, conformément aux réglementations locales.

Les mesures recommandées se basent sur les scénarios de déversement les plus probables pour cette matière ; cependant, les conditions et réglementations locales peuvent influencer ou limiter le choix des actions à entreprendre. Voir la Section 13 pour plus de détails sur les procédures d'élimination appropriées.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Se laver soigneusement après toute manipulation. Suivre de bonnes pratiques d'hygiène individuelle et porter les équipements de protection individuelle adaptés (voir Section 8).

Les fuites rendent les surfaces extrêmement glissantes. Ne pas porter de chaussures ni de vêtements contaminés. Ne pas entrer dans des espaces confinés tels que les réservoirs ou les fosses sans respecter les procédures d'entrée appropriées. Il a été démontré que les huiles de moteur usagées provoquent le cancer de la peau chez la souris après application cutanée répétée sans lavage. Un contact cutané bref ou intermittent avec une huile de moteur usagée n'est pas supposé nocif si l'huile est complètement éliminée par lavage à l'eau savonneuse.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients hermétiquement fermés. Utiliser et conserver cette matière au frais et au sec dans une zone bien ventilée, à l'abri de la chaleur et de toute source d'ignition. Conserver uniquement dans des récipients homologués. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Protéger les récipients contre les dommages physiques.

Les récipients "vides" contiennent toujours des résidus et peuvent être dangereux. Ne pas comprimer, couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer de tels récipients à des sources d'ignition comme la chaleur, les flammes ou les étincelles. Ils peuvent exploser et entraîner des blessures ou le décès. Drainer entièrement tout fût "vide", le bonder correctement et l'expédier rapidement au fabricant ou à un centre de reconditionnement de fûts. Éliminer tous les récipients de façon sûre pour l'environnement et conformément à la réglementation gouvernementale. Avant de travailler sur ou dans des réservoirs contenant ou avant contenu cette matière, consulter toutes les indications pertinentes relatives au nettoyage, à la réparation. au soudage ou à toute autre opération envisagée. Un stockage extérieur ou séparé est préféré. Le stockage en intérieur doit répondre aux normes et aux codes incendie adaptés de l'État ou du Comité correspondant.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Consulter les scénarios d'exposition attenants, le cas échéant.

# RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle: Aucun(e)

Valeurs limites biologiques: Aucun(e)

**DNEL et PNEC pertinents :** Aucune information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques: Une ventilation générale devra être appropriée pour les conditions normales de l'usage prévu. D'autres contrôles d'ingénierie peuvent être nécessaires si vous travaillez avec le produit dans des zones fermées et/ou à des températures élevées.

Protection des yeux/du visage: Il n'est normalement pas obligatoire de porter une protection des yeux ou du visage. Cependant, les bonnes pratiques d'hygiène industrielle suggèrent de porter une protection oculaire répondant à la norme EN 166 ou la dépassant lors de tout travail avec des produits chimiques.

Protection de la peau/des mains: Il n'est normalement pas obligatoire de porter une protection cutanée. Cependant, les bonnes pratiques d'hygiène industrielle suggèrent de porter une protection cutanée adaptée conforme à EN 374, notamment des gants, lors de tout travail avec des produits chimiques. Matières de protection suggérées : Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire: Aucune protection respiratoire n'est normalement exigée dans les conditions prévues d'utilisation.

Date d'émission: 26-sept.-2022 Statut: FINALE

Les urgences ou les conditions entraînant potentiellement des expositions atmosphériques significatives peuvent nécessiter le port de protections respiratoires homologuées. Consulter un responsable hygiène et sécurité industrielle pour des instructions spécifiques à ce type de situation. Suivre un programme de protection respiratoire respectant les recommandations de sélection, d'utilisation, d'entretien et de maintenance des équipements de protection respiratoire de la norme EN 529:2005 à chaque fois que les conditions du lieu de travail nécessitent l'utilisation d'un respirateur.

Page 5/12

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Voir les Sections 6, 7, 12 et 13.

Les suggestions de contrôle de l'exposition et de types particuliers d'équipements de protection décrites dans la présente section sont basées sur des informations largement disponibles. Il est de la responsabilité des utilisateurs de consulter le fabricant concerné pour confirmer l'adéquation de leurs équipements de protection. Des situations particulières peuvent nécessiter la consultation de professionnels de l'hygiène industrielle et de la sécurité ou des spécialistes en technologies.

### RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Les données représentent des valeurs courantes et ne sont pas garanties. S/O = Sans objet ; N/D = Non déterminé(e)

**État physique:** Liquide

Couleur: Marron, Transparent

Odeur: Légère odeur d'hydrocarbures

Point de fusion / congélation: Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: N/D Inflammabilité (solide, gaz): N/A

Limites supérieures d'explosivité (% volumique dans N/D

N/D Limites inférieures d'explosivité (% volumique dans

l'air):

Point d'éclair: > 302 °F / > 150 °C

Méthode: Pensky-Martens Vase Fermé (PMCC), ASTM D93, EPA 1010

Température d'auto-inflammabilité: N/D N/D Température de décomposition: pH: N/A

Viscosité: 8 - 26 cSt @ 100°C; 44 - 148 cSt @ 40°C

Solubilité: Négligeable

Coefficient de partage n-octanol /eau (log Kow): N/D N/D Pression de vapeur:

Densité de vapeur: >1 (air = 1)

 $0.874 - 0.885 @ 60^{\circ}F (15.6^{\circ}C) (eau = 1)$ Densité relative:

Caractéristiques des particules: N/A

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information disponible

### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation (nBuAc = 1) : N/D

Densité apparente: 872.34 - 883.12 livres/gallon

Propriétés explosives: N/D Propriétés comburantes: N/D

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Non réactif chimiquement.

10.2. Stabilité chimique Stable dans les conditions ambiantes normales et dans les

conditions d'utilisation attendues.

Date d'émission: 26-sept.-2022 Statut : FINALE

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Aucune réaction dangereuse n'est attendue.

**10.4. Conditions à éviter**Une exposition importante à des températures élevées peut

entraîner une décomposition. Éviter toutes les sources possibles

Page 6/12

d'ignition.

10.5. Matières incompatibles Éviter tout contact avec les comburants forts et les agents

réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux Aucune attendue dans des conditions normales d'utilisation. Lors

de l'utilisation sur des moteurs, une contamination de l'huile avec de faibles niveaux de produits dérivés de la combustion d'un carburant dangereux (par ex. hydrocarbures aromatiques

polycycliques) peut se produire.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Voies d'exposition probables: Inhalation, Ingestion, Contact oculaire, Contact avec la peau

Danger par aspiration: L'Inhalation n'est pas supposé constituer un danger respiratoire.

### Toxicité aiguë par voie orale

**Produit** 

Classification: Nocivité improbable
Oral LD50: > 5 g/kg (estimé)
Remarques: D'après les composants

Substance	DL50 par voie orale	Espèce	Méthode	Remarques
1-Dodécène, homopolymère, hydrogéné	> 5 g/kg	Rat	OCDE 401	D'après une matière
				similaire
Alkylated phenol (Benzenepropanoic acid,	> 2 g/kg	Rat	OCDE 401	
3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-,				
C7-9-branched alkyl esters)				
Zinc alkyldithiophosphate	3.1 g/kg	Rat	Semblable à	ı
			OCDE 401	

### Toxicité aiguë par voie cutanée

**Produit** 

Classification: Nocivité improbable
Dermique LD50: > 2 g/kg (valeur estimée)
Remarques: D'après les composants

Substance	DL50, voie cutanée	Espèce	Méthode	Remarques
1-Dodécène, homopolymère, hydrogéné	> 2 g/kg	Rat	OCDE 402	D'après une matière similaire
Alkylated phenol (Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters)	> 2 g/kg	Rat	OCDE 402	
Zinc alkyldithiophosphate	> 2 g/kg	Rat	Semblable a	à

### Toxicité aiguë par inhalation

Produit

Classification: Nocivité improbable

CL50 par inhalation: > 5 mg/L (brouillard, estimation)

Remarques: D'après les composants

Substance	CL50 par inhalation	Espèce	Méthode	Remarques
1-Dodécène, homopolymère, hydrogéné	> 2.5 mg/L	Rat	Semblable à	Aérosol
			OCDE 403	

Date d'émission: 26-sept.-2022 Statut : FINALE

Alkylated phenol (Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters)	No data			
Zinc alkyldithiophosphate	> 2.3 mg/L	Rat	Semblable à OCDE 403	Vapeurs

Page 7/12

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit

Classification: Aucune propriété irritante attendue

Remarques: D'après les composants

Substance	Classification	SCL	Espèce	Méthode	Remarques
1-Dodécène, homopolymère,	Aucune propriété irritante		Lapin	Semblable à	D'après une matière
hydrogéné	attendue.			OCDE 405	similaire
Alkylated phenol	Aucune propriété irritante		Lapin	OCDE 405	
(Benzenepropanoic acid,	attendue.				
3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hyd					
roxy-, C7-9-branched alkyl					
esters)					
Zinc alkyldithiophosphate	Provoque de graves lésions des	H318	Lapin	Autre: Fed.	
	yeux	Category 1,		Hazardous	
		> 12.5%;		Substance	
		H319		Act Section	
		Category 2,		191.12	
		10-12.5%		(1973)	

#### Corrosion/irritation cutanée

Produit

Classification: Aucune propriété irritante attendue

Informations supplémentaires: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Remarques: D'après les composants

Substance	Classification	SCL	Espèce	Méthode	Remarques
1-Dodécène, homopolymère,	Aucune propriété irritante		Lapin	Semblable à	D'après une matière
hydrogéné	attendue.			OCDE 404	similaire
Alkylated phenol	Aucune propriété irritante		Lapin	OCDE 404	
(Benzenepropanoic acid,	attendue.				
3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hyd					
roxy-, C7-9-branched alkyl					
esters)					
Zinc alkyldithiophosphate	Provoque une irritation cutanée	H315	Lapin	Semblable à	
		Category 2,		OCDE 404	
		> 6.25%			

### Sensibilisation respiratoire

Produit

Classification: Aucune information disponible

Substance	Sensibilisation respiratoire :	SCL	Espèce	Méthode	Remarques
1-Dodécène, homopolymère,	Aucune information disponible				
hydrogéné					
Alkylated phenol	Aucune information disponible				
(Benzenepropanoic acid,					
3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hyd					
roxy-, C7-9-branched alkyl					
esters)					
Zinc alkyldithiophosphate	Aucune information disponible				

### Sensibilisation cutanée

**Produit** 

**Classification:** Aucune information n'est disponible sur le mélange, cependant aucun des composants n'a été classé en termes de sensibilisation cutanée (ou bien ils sont en dessous du seuil de concentration de classement)

stance   Sensibilisation cutanée	SCL	Espèce	Méthode	Remarques	
----------------------------------	-----	--------	---------	-----------	--

Date d'émission: 26-sept.-2022

\_\_\_\_\_\_

Page 8/12

Statut: FINALE

1-Dodécène, homopolymère, hydrogéné	Aucune propriété sensibilisante cutanée attendue	7		D'après une matière similaire
Alkylated phenol (Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hyd roxy-, C7-9-branched alkyl esters)	Aucune propriété sensibilisante cutanée attendue	Cobaye	OCDE 406	
Zinc alkyldithiophosphate	Aucune propriété sensibilisante cutanée attendue		Semblable à OCDE 406	
tris(branched-alkyl) borate	Peut provoquer une allergie cutanée			

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

**Produit** 

**Classification:** Aucune information n'est disponible sur le mélange, cependant aucun des composants n'a été classé en termes de toxicité visant un organe (ou bien ils sont en dessous du seuil de concentration de classement)

Substance	Toxicité spécifique pour certains organes cibles -	Organes cibles
	Exposition unique	
1-Dodécène, homopolymère,	Non supposé entraîner des effets sur les organes suite à	
hydrogéné	exposition unique.	
Alkylated phenol	Aucune information disponible	
(Benzenepropanoic acid,	·	
3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hyd		
roxy-, C7-9-branched alkyl		
esters)		
Zinc alkyldithiophosphate	Aucune information disponible	

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

Produit

**Classification:** Aucune information n'est disponible sur le mélange, cependant aucun des composants n'a été classé en termes de toxicité visant un organe (ou bien ils sont en dessous du seuil de concentration de classement)

Substance	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée	 Méthode	Organes cibles
1-Dodécène, homopolymère, hydrogéné	Non supposé entraîner des effets sur les organes suite à exposition répétée	Semblable à OCDE 407 OCDE 408	
Alkylated phenol (Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hyd roxy-, C7-9-branched alkyl esters)	Les informations disponibles sont inadéquates	OCDE 408	
Zinc alkyldithiophosphate	Non supposé entraîner des effets sur les organes suite à exposition répétée	OCDE 422	

### Cancérogénicité

Produit

Classification: Aucune information n'est disponible sur le mélange, cependant aucun des composants n'a été classé en termes de carcinogénicité (ou bien ils sont en dessous du seuil de concentration de classement)

Substance	Classification	Méthode
1-Dodécène, homopolymère, hydrogéné	Non supposé provoquer le cancer	Semblable à OCDE 451
Alkylated phenol (Benzenepropanoic acid,	Aucune information disponible	
3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-,		
C7-9-branched alkyl esters)		
Zinc alkyldithiophosphate	Aucune information disponible	

Date d'émission: 26-sept.-2022

------

Page 9/12

Statut: FINALE

### Effets toxiques pour la reproduction/toxiques pour le développement/tératogènes

Produit

**Classification:** Aucune information n'est disponible sur le mélange, cependant aucun des composants n'a été classé en termes de toxicité pour la reproduction (ou bien ils sont en dessous du seuil de concentration de classement)

1-Dodécène, homopolymère, hydrogéné (68037-01-4)			
Type de résultat final	Méthode	Résultat	Remarques
Effets sur la fertilité Effects on fetal development	Autre: combined repeated-dose/reproductive toxicity screening test	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	
Effects on fetal development	Semblable à OCDE 414	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	

Alkylated phenol (Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters) (125643-61-0)			
Type de résultat final	Méthode	Résultat	Remarques
Effects on fetal development		D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	

Zinc alkyldithiophosphate (84605-29-8)			
Type de résultat final	Méthode	Résultat	Remarques
Effets sur la fertilité Effects on fetal development	OCDE 422	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	D'après une matière similaire

tris(branched-alkyl) borate (Propri	etary)		
Type de résultat final	Méthode	Résultat	Remarques
Effets sur la fertilité Effects on fetal development	Semblable à OCDE 416	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	
Effects on fetal development	Semblable à OCDE 414	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	

### Effets mutagènes

**Produit** 

**Classification:** Aucune information n'est disponible sur le mélange, cependant aucun des composants n'a été classé en termes de mutagénicité des cellules germinales (ou bien ils sont en dessous du seuil de concentration de classement)

1-Dodécène, homopolymère, hydrogéné (68037-01-4)			
Méthode	Résultat	Remarques	
OCDE 471	Négatif	D'après une matière similaire	
OCDE 473	Négatif	D'après une matière similaire	
OCDE 476	Négatif	D'après une matière similaire	
OECD 474	Négatif	D'après une matière similaire	

Alkylated phenol (Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters) (125643-61-0)			
Méthode	Résultat	Remarques	
OCDE 471	Négatif		
OECD 474	Négatif		

Zinc alkyldithiophosphate (84605-29-8)		
Méthode	Résultat	Remarques

Date d'émission: 26-sept.-2022 Statut : FINALE

Page 10/12

Semblable à OCDE 471	Négatif	

Semblable a OCDE 4/1	Negatif	
OECD 474	Négatif	
Autre: tk+/-Mouse Lymphoma Assay	Positif	
Autre: BALB/3T3 Transformation Test	Positif	

#### 11.2 Informations sur d'autres dangers

### 11.2.1 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

#### 11.2.2 Autres informations

Aucun(e) connu(e)

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Des études expérimentales sur la truite arc-en-ciel, la daphnie et des algues d'eau douce indiquent que les huiles de base synthétiques polyalphaolefine ne devraient pas être néfastes pour les organismes aquatiques.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Les poly-alpha-oléfines (hydrocarbures de synthèse) et les huiles de base de synthèse à base de polyalkylène glycol ne sont pas considérées comme facilement biodégradables mais peuvent être intrinsèquement biodégradables. Il est attendu qu'elles soient entièrement biodégradées sur des durées prolongées. La plupart des esters de polyol de synthèse sont considérés comme facilement biodégradables et il est attendu qu'ils soient entièrement biodégradés sur des durées prolongées.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les huiles de base de synthèse de PAO ne sont pas supposées sujettes à bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

La volatilisation dans l'air n'est pas supposée représenter un processus de devenir significatif du fait de la faible pression de vapeur de cette matière. Dans l'eau, cette matière ne forme pas de nappe luisante et flotte et se répand à la surface à une vitesse qui dépend de la viscosité. Le principal processus de devenir est supposé être la lente biodégradation des composants individuels dans le sol et les sédiments.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée comme PBT ou vPvB.

### 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

#### 12.7 Autres effets néfastes

Aucun attendu.

Classe de danger pour les milieux aquatiques 1: danger grave à l'eau

### RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code européen de déchets: 13 02 06\* Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques Si elle était éliminée dans l'état où elle est produite, cette matière serait considérée comme un déchet dangereux selon la Directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux, et soumise aux dispositions de cette Directive à moins que l'Article 1(5) de la Directive ne s'applique.

Date d'émission: 26-sept.-2022 Statut : FINALE

Ce code a été attribué sur la base des utilisations les plus courantes de cette matière. Il est possible qu'il ne reflète pas les contaminants résultant de l'utilisation réelle. Les entités générant ou produisant les déchets sont responsables de l'évaluation du processus réellement employé lors de la génération du déchet et de ses contaminants pour attribuer le bon code d'élimination des déchets.

Page 11/12

Dans la plupart des utilisations prévues, cette matière deviendrait une "huile usagée" suite à contamination par des impuretés physiques ou chimiques. Autant que possible, la directive 75/439/CEE suggère le recyclage des "huiles usagées" conformément aux dispositions nationales et régionales en vigueur.

**Récipients vides:** Le contenu du récipient doit être utilisé en totalité. Chaque récipient doit être vidé avant mise au rebut. Les fûts vides doivent être correctement scellés et rapidement renvoyés à un centre de reconditionnement de fûts. Éliminer tous les récipients de façon sûre pour l'environnement et conformément à la réglementation en vigueur.

## RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Aucun(e)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun(e)

#### 14.4. Groupe d'emballage

Aucun(e)

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Ce produit ne répond pas aux critères des polluants marins selon DOT/ONU/IMDG/OMI

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun(e)

### 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Sans objet

# RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

CE 1272/2008 – Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges

EN166:2002 Protection oculaire

EN 529:2005 Dispositifs de protection respiratoire

BS EN 374-1:2016 Gants de protections contre les produits chimiques et les micro-organismes

Valeurs limites d'exposition professionnelle, Règles techniques relatives aux substances dangereuses

Limites d'exposition professionnelle, autorité d'hygiène et de sécurité

Limites d'exposition sur le lieu de travail, EH40/2005, Contrôle des substances dangereuses pour la santé

Loi fédérale des États-Unis relative à la classification des substances dangereuses pour les milieux aquatiques

Directive 2008/98/CE (Directive sur les déchets)

Mention pour l'export : NLR (Aucune licence requise)

**UE - REACH (1907/2006) - Article 59, paragraphe 1 - Liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) candidates en vue d'une autorisation:** Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59).

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour la substance ou le mélange.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Date d'émission:

Statut :

Date de publication précédente :

26-sept.-2022

FINALE

26-sept.-2022

Page 12/12 Date d'émission: 26-sept.-2022 Statut: FINALE

Nouvelle FDS Sections révisées ou base de révision : Numéro de fiche de données de sécurité : 828863 Langue: FR

### Liste des mentions de danger pertinentes :

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des veux

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

#### Principales références de la littérature et sources de données:

Les informations utilisées proviennent d'un ou plusieurs des sources suivantes: données internes de l'entreprise, des études toxicologiques des fournisseurs, des dossiers de produits du CONCAWE et d'autres ressources accessibles au public.

#### Guide des abréviations :

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association des hygiénistes industriels des États-Unis); ADR = Agreement on Dangerous Goods by Road (Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route); BMGV = Biological Monitoring Guidance Value (Valeur guide de monitorage biologique); CASRN = Chemical Abstracts Service Registry Number (Numéro de registre CAS); CEILING = Ceiling Limit, 15 minutes (Valeur plafond); EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés) ; EPA = Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis) ; Allemagne-TRGS = Technical Rules for Dangerous Substances (Règles techniques relatives aux substances dangereuses); CIRC = Centre international de recherche sur le cancer; OACI/IATA = Organisation de l'aviation civile internationale / International Air Transport Association (Association internationale du transport aérien); IMDG = International Maritime Dangerous Goods (Code maritime international des marchandises dangereuses); Irlande-HSA = Health and Safety Authority (Autorité d'hygiène et de sécurité d'Irlande); LIE = Limite inférieure d'explosivité; S/O = Sans objet; N/D = Non déterminé; NTP = National Toxicology Program (Programme national de toxicologie des États-Unis); PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique; RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; STEL = Short Term Exposure Limit, 15 minutes (Valeur limite d'exposition à court terme); TLV = Threshold Limit Value (Valeur limite d'exposition); TWA = Time Weighted Average, 8 heures (Moyenne pondérée en temps); LSE = Limite supérieure d'explosivité; RU-EH40 = Limites d'exposition sur le lieu de travail EH40/2005 du Royaume-Uni ; vPvB = very Persistent, very Bioaccumulative (Très persistant et très

### Avis de non-responsabilité quant aux garanties expresses et implicites :

Les informations présentées dans cette Fiche de données de sécurité sont basées sur des données considérées comme exactes à sa date de préparation. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE VALEUR COMMERCIALE, D'ADAPTATION À UNE APPLICATION SPÉCIFIQUE, OU TOUT AUTRE ASPECT DES INFORMATIONS FOURNIES DANS LA PRÉSENTE FDS N'EST ACCORDÉE QUANT À L'EXACTITUDE OU L'EXHAUSTIVITÉ DES INFORMATIONS DE LA PRÉSENTE FICHE, QUANT AUX RÉSULTATS POUVANT ÊTRE OBTENUS À PARTIR DES UTILISATIONS DES PRÉSENTES INFORMATIONS OU DU PRODUIT, QUANT À LA SÉCURITÉ DE CE PRODUIT OU QUANT AUX DANGERS DÉCOULANT DE SON UTILISATION. Le fabricant n'assume aucune responsabilité quant aux éventuels dommages ou blessures résultant d'une utilisation anormale ou quant au non-respect des pratiques recommandées. Les informations ci-avant ainsi que le produit sont fournis à la condition que la personne qui les recoit procède à sa propre évaluation de l'adaptation du produit à son application spécifique et à la condition qu'elle assume les risques liés à son utilisation. De plus, aucune autorisation expresse ou implicite n'est accordée quant à l'exploitation d'une invention brevetée sans licence.